

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 14 juillet au 18 juillet 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION  
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

### Faits marquants

- ❖ **Éthiopie** : Signature d'un protocole d'accord (MoU) avec le Comité des créanciers officiels sur la restructuration de la dette
- ❖ **Kenya** : Signature d'un accord stratégique avec le Royaume-Uni
- ❖ **Ouganda** : Contrat de 250 M EUR attribué à Colas pour la rénovation des routes de Kampala

#### LE CHIFFRE A RETENIR

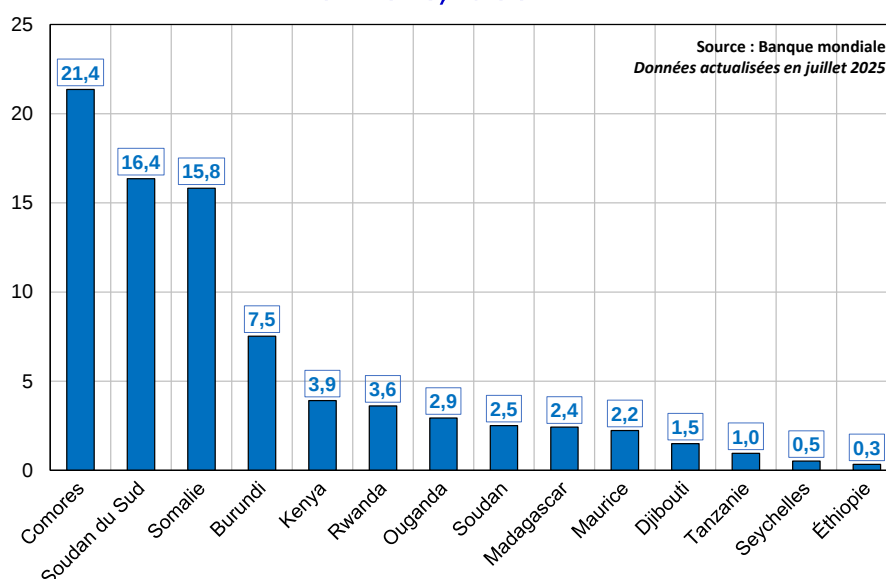
**8,5 Md USD**

**ÉTHIOPIE : MONTANT DE LA DETTE  
ÉTHIOPIENNE DETENUE PAR LE  
COMITE DES CREANCIERS OFFICIELS**

### Le graphique de la semaine

#### AEOI : transferts de fonds

- en 2023, % du PIB -



En 2023, plusieurs pays de la zone AEOI restaient fortement dépendants des transferts de fonds de leur diaspora. Les Comores (21,4 % du PIB), la Somalie (15,8 %) et le Soudan du Sud (16,4 %) figurent parmi les plus exposés, ces flux provenant principalement de la France (Comores), des États-Unis, du Royaume-Uni et des pays du Golfe (Somalie), ou encore de la région (Soudan du Sud). Ces transferts soutiennent la consommation dans des économies peu bancarisées. Dans une moindre mesure, le Burundi (7,5 %) et le Kenya (3,9 %) en bénéficient également, ce dernier tirant notamment parti d'un écosystème de mobile money plus avancé que celui de la Tanzanie (1,0 %) par exemple. À l'inverse, les Seychelles (0,5 %) et l'Éthiopie (0,3 %) affichent les niveaux les plus faibles. Une hausse des transferts est toutefois attendue en Éthiopie, à la suite de la réforme du régime de change engagée en 2024 qui faciliterait les transferts de fonds.

## BURUNDI

### Des perspectives économiques contraintes par l'inflation et les tensions extérieures

Selon le [rapport pays](#) de la Banque africaine de développement, la croissance du PIB devrait atteindre +3,7% en 2025 (après +3,9% en 2024), portée par l'exploitation minière et la production d'électricité. Néanmoins, les fondamentaux macroéconomiques demeurent fragiles. L'inflation resterait très élevée (+39,1% en 2025, après +30,1% en 2024), sous l'effet de la monétisation du déficit public et de tensions commerciales. Les perspectives restent exposées à plusieurs risques : inflation durable, pressions géopolitiques, aléas climatiques et faible mobilisation des ressources. Toutefois, des marges de stabilisation existent, notamment via l'essor des exportations minières, la modernisation de la politique monétaire, les efforts de consolidation budgétaire et le renforcement de l'intégration régionale.

## COMORES

### Une hausse modérée des recettes, portée par l'aide extérieure

En 2024, les recettes publiques des Comores ont atteint 101,6 Md KMF (206,6 M EUR), en hausse de +5,1% par rapport à 2023, selon la Banque centrale. Cette progression est portée par les dons extérieurs (+8 %, à 37,8 Md KMF), alors que les recettes intérieures (+3,4 %, à 63,8 Md KMF) restent limitées par une base fiscale étroite. Les recettes fiscales progressent (+7,1%), tandis que les recettes non fiscales reculent nettement (-11,2 %). Les dépenses publiques s'élèvent à 115,1 Md KMF (234 M EUR, +9,9 %), tirées par les dépenses courantes (+12,3 %) et un regain des investissements (+3,9 %). Ces derniers reposent essentiellement sur des financements extérieurs (+49,3 %, à 26 Md KMF), alors que les investissements sur ressources propres chutent fortement (-55,6 %, à 5,9 Md KMF), illustrant la dépendance croissante du pays à l'aide internationale pour financer ses projets.

## DJIBOUTI

### Nouvelle taxe sur les transferts d'argent

Une taxe sur les transferts d'argent, instaurée par la loi de finances 2025, est entrée en vigueur le 15

juillet. Elle prévoit un prélèvement de 0,2 % sur les transferts internationaux et les transactions par *mobile money*, dans l'objectif de soutenir l'effort de réduction du déficit budgétaire (estimé à 0,2% du PIB en 2024 après 3,3% en 2023). Cette mesure accompagne la croissance progressive du *mobile money* à Djibouti, portée par la démocratisation des smartphones et le développement de D-Money, la plateforme de Djibouti Telecom, qui s'impose notamment dans les transactions liées aux ports. Toutefois, l'Association professionnelle des établissements de crédit (APEC) a exprimé ses inquiétudes quant à l'effet négatif potentiel de cette taxe sur l'expansion des paiements électroniques. Le ministre du Budget a annoncé des exonérations, mais celles-ci ne sont pas encore formalisées et pourraient amoindrir les recettes attendues.

## ÉTHIOPIE

### Signature d'un protocole d'accord (MoU) entre l'Éthiopie et le Comité des créanciers officiels sur la restructuration de la dette

Le ministère éthiopien des Finances a finalisé un accord avec le Comité des Créanciers Officiels (OCC) co-présidé par la France et la Chine, après l'accord de principe annoncé en mars 2025. Cette restructuration, mise en œuvre au titre du Cadre Commun du G20, porte sur 8,5 Md USD de dette publique détenue par l'OCC. Les termes du protocole d'accord (MoU) seront officialisés et mis en œuvre par la signature d'accords bilatéraux entre l'Éthiopie et chaque membre de l'OCC. Il s'agit d'une avancée majeure vers la restauration de la viabilité de la dette publique de l'Éthiopie. Au-delà de la signature du MoU et des accords bilatéraux, la prochaine étape consistera pour l'Éthiopie à trouver un accord de restructuration avec les créanciers privés, en application du principe de comparabilité de traitement des créanciers.

### Le gouvernement dévoile les détails du budget approuvé pour l'année fiscale 2025/26

Le parlement éthiopien a approuvé le 3 juillet un budget de 1,93 billion ETB (13,8 Md USD) pour l'année fiscale 2025/26, en augmentation de +24,2 % en valeur nominale par rapport à 2024/25. Tandis que 61,5 % du budget est réservé aux dépenses courantes, et 21,5 % aux dépenses d'investissement, le reste correspond aux subventions aux régions. Les principaux secteurs

de dépenses sont le service de la dette (24 % du budget) en forte hausse par rapport à l'année précédente (14,3 %). Les dépenses dans les secteurs économiques (agriculture, énergie, transports) sont en baisse, passant de 17,7 % du budget en 2024/25 à 13,2 %, tout comme les secteurs sociaux (10,3 % après 13,8 %). Ces dépenses seront couvertes à 63,7 % par les recettes domestiques (dont 89,5 % de recettes fiscales) et 14,6 % de l'assistance externe. Le déficit budgétaire est anticipé à -2,2 % du PIB (après -3,2 % estimé en 2024/2025) dont deux tiers devraient être couverts à travers des emprunts domestiques (T-bills) et le tiers restant par les financements externes.

## KENYA

### Signature d'un accord stratégique avec le Royaume-Uni

Début juillet 2025, le président William Ruto a effectué une visite officielle au Royaume-Uni, marquée par la signature d'un nouveau partenariat stratégique Kenya-Royaume-Uni pour la période 2025-2030. L'objectif affiché est de doubler les échanges commerciaux bilatéraux d'ici 2030 (environ 2,42 Md USD en 2024) et accélérer la coopération sur quatre piliers : commerce, climat, technologie, sécurité. Le Royaume-Uni s'engage également à mobiliser 1,7 Md USD d'investissements au Kenya. Des projets phares ont été annoncés, dont *Nairobi Railway City* (environ 201 M USD) et l'implantation de *Lloyd's* (assurance spécialisée dans la couverture de risques complexes) au *Nairobi International Financial Centre*. Sur le volet climat, le programme UK PACT soutient l'électrification hors réseau, les technologies de cuisson propre et la restauration des paysages forestiers. Enfin, le partenariat prévoit un pacte de sécurité et 94 MUSD de ventes de matériel de défense.

### Hausse des transferts de fonds au premier semestre 2025

Au premier semestre 2025, les transferts de fonds envoyés par la diaspora kenyane (*remittances*) ont progressé de +5,8 % en glissement annuel, atteignant 2,5 Md USD (325,4 Md KES), selon la [Banque centrale du Kenya](#). Cette hausse intervient alors que les États-Unis, principale source de *remittances* vers le Kenya, prévoient d'instaurer, à compter du 1er janvier 2026, une taxe d'accise sur ces transferts. Prévue dans la loi « *One Big Beautiful Bill Act* » signée par le président

Donald Trump le 1er juillet 2025, cette taxe, initialement fixée à 5,0 %, a été ramenée à 1,0 % dans le projet final du Sénat. Ces envois de fonds, à caractère non commercial et principalement destinés à soutenir les familles ou à financer des investissements (notamment immobiliers), constituent depuis 2015 la 1ère source de devises au Kenya devant le tourisme, les investissements directs étrangers (IDE) et les exportations agricoles (thé, café, etc.).

## MADAGASCAR

### Inauguration de la route nationale rénovée RNS21 à Sainte-Marie

Le président malgache a inauguré le 11 juillet la route nationale RNS 21 sur l'île de Sainte-Marie, un axe stratégique pour la mobilité et le développement touristique. Les travaux ont porté principalement sur les tronçons Ambodifotatra-Lokintsy (17 km) et Digue Bellevue-Vohilava (24 km), reliant le sud (aéroport de Ravoraha) au nord de l'île (village de Lokintsy, au-delà d'Ambodiatafana). Réalisé dans le cadre du projet « Pôles intégrés de croissance – PIC 3 », le chantier a été financé en grande partie par la Banque mondiale. Le marché, attribué en mars 2024 à l'entreprise chinoise Sinohydro Bureau 14 Corporation Ltd, s'élève à 6,5 M USD. L'infrastructure permettra de réduire considérablement le temps de trajet entre le nord et le sud de l'île (de 3h30 à 1h20), améliorant l'accès aux sites touristiques et aux services de base.

## MAURICE

### Hausse des arrivées touristiques au premier semestre de 2025

Selon *Statistics Mauritius*, le pays a accueilli 658 909 touristes entre janvier et juin 2025, soit une hausse de +2,1 % par rapport à la même période en 2024. Ce chiffre comprend les arrivées par avion et par bateau. La France métropolitaine reste le premier marché émetteur (151 797 visiteurs), devant le Royaume-Uni (71 382), La Réunion (66 892), l'Allemagne (53 117), l'Afrique du Sud (48 436) et l'Inde (37 501). En tenant compte de La Réunion et de Mayotte, 219 513 visiteurs sont originaires de France, représentant 33,3 % du total. Côté revenus, les recettes touristiques se sont élevées à 32,2 Md MUR (environ 605,3 M EUR) sur la période janvier-avril 2025, en légère progression (+1,2 % en glissement annuel).

## UGANDA

### Colas signe un contrat de 250 M EUR avec la ville de Kampala pour la rénovation de ses routes

L'entreprise française de BTP Colas vient de signer un contrat de 250 M EUR financé par *UK Export Finance* (UKEF) pour la réhabilitation de plus de 118 routes à Kampala. Ce financement, assuré par Citibank, est soumis à des exigences de contenus, avec au moins 30 % de part britannique, jusqu'à 34 % pour des entreprises locales et 36 % ouverts à d'autres prestataires internationaux. Une fois ce financement finalisé, le portefeuille total d'UKEF en Ouganda atteindra 1 Md USD. Inscrit dans le cadre du *Kampala City Roads and Bridges Upgrading Project* (KCRBUP), ce projet de quatre ans vise à moderniser les infrastructures urbaines en incluant allées piétonnes, réseaux de drainage souterrains, éclairage solaire et aménagement paysager. Les autorités ougandaises insistent sur l'importance de mobiliser les ressources locales et espèrent créer 200 à 300 emplois directs. Pour mémoire, Colas réalise, également sur financement britannique, les travaux de la piste du nouvel aéroport international de Kabalega à Hoima, en cours de construction.

## SOMALIE

### Ratification d'un accord de coopération en matière de travail avec la Turquie

Le Conseil des ministres somalien a ratifié le 15 juillet un accord de coopération en matière de travail avec la Turquie, signé initialement en 2016 mais qui n'a pas été mis en œuvre. Cet accord vise à renforcer les opportunités d'emploi et la formation professionnelle pour les somaliens, en particulier les jeunes. Il prévoit une coopération dans la planification du marché du travail, la formation technique et le développement des capacités institutionnelles. Il comprend également des dispositifs de mobilité de la main-d'œuvre, de développement des compétences et d'échanges de postes. Les travailleurs somaliens impliqués bénéficieront de la protection des normes internationales du travail. La réussite de l'accord dépendra toutefois de mécanismes de coordination efficaces et de la capacité institutionnelle somalienne à le mettre en œuvre.

## SOUDAN

### Vers un recentrage du contrôle public sur les entreprises d'État

Le Premier ministre Kamel El-Tayeb Idriss a décidé de placer l'ensemble des entreprises publiques et des investissements étatiques sous la supervision du ministère des Finances. Une unité dédiée sera créée à cet effet. Cette mesure vise à renforcer la transparence dans un secteur longtemps opaque, dominé en partie par le ministère de la Défense et échappant au contrôle de l'Auditeur général. La réforme des entreprises publiques, suivie de près par les partenaires internationaux, reste un enjeu sensible. Cette annonce intervient peu après la reconduction de Jibril Ibrahim, chef du mouvement armé « Justice et égalité » du Darfour, au poste de ministre des Finances.

## SOUDAN DU SUD

### UAP met fin à ses activités d'assurance

La société d'assurance UAP, filiale du groupe kényan UAP Holdings Limited, a annoncé son retrait du Soudan du Sud, cessant la souscription de nouveaux contrats depuis le 3 juillet. L'entreprise évoque un environnement de marché jugé non soutenable et des besoins d'investissement supérieurs à ses capacités financières. Ce retrait intervient dans un contexte de tensions opérationnelles et juridiques, marqué par un litige avec 57 employés locaux. En février 2023, le directeur général avait été brièvement détenu pour non-respect d'instructions du ministère du Travail concernant la réintégration de personnel et l'ajustement des salaires. Cette sortie du marché constitue un signal négatif pour le secteur de l'assurance et plus largement pour la perception de l'environnement des affaires au Soudan du Sud.

## SEYCHELLES

### Hausse de +9,2 % des arrivées touristiques sur les 6 premiers mois de l'année

Dans le dernier rapport du Bureau national des statistiques (NBS) publié le 7 juillet, les Seychelles observent une hausse de +9,2 % des arrivées touristiques en glissement annuel durant le premier semestre 2025, pour un nombre cumulé de 192 407

visiteurs, contre 176 168 sur la même période en 2024. Les motifs d'arrivées sont très majoritairement liés aux vacances (près de 95 %), devant les voyages d'affaires (2,2 %). La France métropolitaine constitue le troisième pays de provenance des visiteurs (11,0 % des visiteurs), légèrement derrière l'Allemagne (12,5 %) et la Fédération de Russie (11,4 %) sur la période de janvier à mai 2025 selon les dernières données disponibles.

## TANZANIE

### Le tourisme est désormais exempté du règlement interdisant les transactions domestiques en devises étrangères

Dans une lettre du 8 juillet 2025, la *Bank of Tanzania* (BoT) a émis une exemption formelle de certaines dispositions du *Règlement sur l'utilisation des devises de 2025* pour les tour-opérateurs. Les entreprises touristiques seront autorisées à utiliser des devises dans deux cas de figure : lors du paiement de biens et services pour le compte de touristes non-résidents et lors de l'achat de véhicules touristiques spécialisés auprès de fournisseurs nationaux.

En juin 2025, le tourisme est devenu la première source de devises étrangères avec 3,92 Md USD générés sur les 12 derniers mois. Les revenus du tourisme ont augmenté de +8,0 % en un an grâce à une augmentation de +10,7 % du nombre de touristes (2,17 M de touristes). Le tourisme dépasse ainsi le secteur de l'or (3,83 Md USD sur les 12 derniers mois).

### Le gouvernement souhaite enrayer le déclin de son industrie textile

De 2020 à 2024, la production de textiles a chuté de -39,6 % passant de 53 à 32 millions de m<sup>2</sup>, d'après le bureau national de statistiques. Le nombre d'usines opérationnelles (33 autrefois) est tombé à 3 en 2025 à cause de leur manque de compétitivité. La baisse des taxes d'importation sur les *kitenge* et *khanga* (tissus traditionnels) qui sont passées de 1 USD du mètre en 2020/2021 à 0,40 USD en 2024/2025 a affaibli l'industrie locale. Pour y remédier, le gouvernement souhaite renforcer la production nationale de matières premières (coton et fibres synthétiques) et développer l'industrie textile. Il a versé une allocation de 3 M USD aux producteurs de coton de la région de Simiyu. La remise en cause de l'AGOA qui a permis d'exporter 85 MUSD de marchandises vers les États-Unis en 2023 pourrait davantage fragiliser le secteur.